
DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Opéra national de Paris,

Vu le décret n°94-111 du 5 février 1994 modifié fixant le statut de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret du 10 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Stéphane LISSNER aux fonctions de Directeur de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 191 ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Délégation permanente de signature est donnée à Madame Aurélie DUPONT, Directrice de la Danse, à effet de signer :

- Les engagements de dépenses et de recettes d'un montant inférieur à 15 000 euros H.T. dans la limite des budgets notifiés à la Direction de la danse ;
- Toute certification de service fait dès lors qu'elle n'excède pas le montant de l'engagement juridique initial ;
- Les attestations de présence du personnel rattaché à la direction de la Danse ;
- Les attestations de présence des artistes invités pour le paiement de leurs rémunérations ;
- Les demandes et les validations de remboursement des frais de voyage et/ou défraiements des artistes invités ;
- Les modifications sans conséquences financière sur le montant brut hors charges du cachet et celles concernant les défraiements dans la limite de 5 000 € prévus dans les contrats d'artistes déjà signés.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurélie DUPONT, sans que cette condition soit opposable aux tiers, délégation de signature est donnée, dans les conditions visées à l'article 1, à Monsieur Flavien MOGLIA, Administrateur du Ballet.

Article 3 :

La présente délégation sera publiée sur le site internet de l'Opéra national de Paris et sur le Bulletin Officiel du Ministère de la Culture et de la Communication.

Article 4 :

La présente délégation annule et remplace, à compter du 1^{er} août 2016, la délégation de signature de Monsieur Benjamin MILLEPIED en date du 1^{er} novembre 2014 et la délégation de signature complémentaire de Monsieur Flavien MOGLIA en date du 9 mars 2016.

Fait à Paris, le 12 juillet 2016

Stéphane LISSNER

ORIGINAL : Service émetteur : DAF
COPIES : Agent Comptable : KCJ
Secrétariat D : LK
Secrétariat DRH : CR
Bénéficiaires de la délégation : AD, FM

Signature des bénéficiaires
Aurélie DUPONT
Flavien MOGLIA